



## Il exige de départ du pays de l'Ambassadeur de France au Cameroun, Christophe Guilhou.

L'audience accordée par le président Paul Biya à l'ambassadeur de France au Cameroun, jeudi dernier, continue de défrayer la chronique. Le fait pour le locataire du palais d'Étoudi, qui n'était plus apparu en public depuis le 11 mars, de réapparaître aux côtés du diplomate français fait polémique.

A l'initiative du professeur Franklin Nyamsi, l'on apprend que la plateforme des organisations de la société civile du Cameroun, a publié une lettre ouverte au Président Macron et a lancé une pétition pour le départ immédiat de l'ambassadeur de France au Cameroun, Christophe Guilhou, accusé « **de graves ingérences et de manipulation éhontée de l'opinion publique** ».

Dans cette lettre ouverte dont l'objet est « **protestation citoyenne et demande de relève immédiate de ses fonctions de l'ambassadeur de France au Cameroun, M. Christophe Guilhou** », le Professeur agrégé de philosophie, Franklin Nyamsi, très proche de Maurice Kamto, proteste « **contre les manœuvres inacceptables de l'Ambassadeur de France au Cameroun, M. Christophe Guilhou et demander son retrait immédiat de ses fonctions au Cameroun** ».

## Voici la lettre intégrale

*Monsieur le Président de la République Française,*

*Nous, citoyennes et citoyens et amis du Cameroun, de France, d'Europe, d'Amérique et d'Afrique, vous adressons solennellement ce jour cette lettre pour protester contre les manœuvres inacceptables de l'Ambassadeur de France au Cameroun, M. Christophe Guilhou et demander son retrait immédiat de ses fonctions au Cameroun.*

*En effet, le chef de l'Etat de facto du Cameroun, M. Paul Biya, autocrate âgé de 86 ans, dont 38 passés à la tête du pays, a disparu sans explications de l'exercice de ses fonctions depuis le début mars 2020. Le Peuple Camerounais, aujourd'hui confronté comme tous les autres peuples de la planète à la pandémie du Covid 19, a été abandonné à lui-même par celui-là même qui, en raison de ses responsabilités, aurait dû mener, en commandant en chef véritable, la guerre sanitaire qui s'impose contre ce grave péril.*

*A l'heure qu'il est donc ce 18 avril 2020, nul ne peut donc affirmer avec certitude que M. Biya est mort, ni qu'il est réellement vivant, ou qu'il est plutôt entre la vie et la mort. Cette grave défaillance du président en exercice de la République, ajoutée à l'illégalité et à l'illégitimité des pouvoirs qu'il s'est octroyés au Cameroun depuis 1982, est venue rendre nécessaire le constat de la vacance du pouvoir présidentiel et la nécessité de convoquer d'urgence de nouvelles assises de refondation du pacte républicain camerounais, avec entre autres objectifs : la rédaction et la promulgation d'une nouvelle constitution consensuelle résolvant le problème anglophone et la crise démocratique chronique dans le pays ; la mise sur pied d'une véritable Commission Electorale Indépendante en lieu et place de l'organisme ELECAM, entièrement inféodé au régime quarantenaire ; reconnaissance complète et sans discrimination de la double nationalité des plus de 3 millions de Camerounais de la diaspora ; l'organisation de nouvelles élections présidentielles, législatives et municipales véritablement ouvertes à tous, démocratiques, transparentes et exemplaires dans ce pays qui n'en a jamais connues.*

*C'est d'ailleurs dans cet esprit que le Chef de l'Opposition Camerounaise, le Président élu du 7 octobre 2018, le Professeur Maurice Kamto, s'est récemment adressé par courrier officiel au Président de l'Assemblée Nationale, M. Cavaye Yeguié Djibril, aux fins de lui demander d'introduire auprès du Conseil Constitutionnel, conformément à la loi, une saisine pour constater non seulement la défaillance chronique de l'actuel Président, mais plus nettement la vacance de la fonction du Président de la République du Cameroun.*

*D'ailleurs, beaucoup d'autres citoyens camerounais ont emboité le pas au Chef de l'opposition, le Président élu Maurice Kamto, pour demander au Président de l'Assemblée Nationale d'assumer toutes ses responsabilités constatées sus-évoquées. C'est sur ces entrefaites, alors que le Peuple, le Gouvernement Camerounais, les Institutions Camerounaises, sont sans la moindre nouvelle directe du Président Biya que l'ambassadeur de France au Cameroun, M. Christophe Guilhou, a surgi de nulle part pour annoncer, en fin d'après-midi du 16 avril 2020, qu'il avait été reçu à l'heure du déjeuner au palais de l'Unité, siège de la présidence de la République du Cameroun, par monsieur Paul Biya en personne, relayant ainsi la version donnée de la même audience supposée, par les services de*

*Communication de M. Biya, via notamment le compte twitter officiel de ce dernier.*

*Dans la brève interview qu'il a accordée au sortir de cette supposée audience, M. Guilhou a affirmé avoir discuté avec M. Biya de la crise urgente de la pandémie du Covid 19 et des engagements solidaires de la France et du Cameroun, unis dans cette épreuve. Ainsi, à partir de 17h00 heures du Cameroun, les médias étaient inondés par les services de M. Biya, mais aussi via le compte twitter officiel de M. Guilhou, de la tenue de cette prétendue audience.*

*Or notre attention de citoyens vigilants du Cameroun, de France, d'Europe, d'Amérique, d'Afrique et d'Asie a été rapidement attirée sur les failles absolument incontestables de cette démarche de l'Ambassadeur de France. Les voici, dans l'ordre où elles se sont révélées :*

- *Les services de Communication de l'Ambassade de France à Yaoundé au Cameroun, contactés par plusieurs agences de presse et par plusieurs personnes individuelles, ont constamment affirmé qu'elles n'avaient aucune connaissance d'une telle audience de l'Ambassadeur de France à Yaoundé auprès du président Biya.*

*Le Professeur Franklin Nyamsi Wa Kamerun, citoyen franco-camerounais, a personnellement joint le service politique de l'Ambassade de France à Yaoundé, qui lui a signifié, ni plus ni moins que ladite audience Biya-Guilhou relevait des fake news. IL était près de 16h40' à Yaoundé quand cette conversation téléphonique a eu lieu. Ainsi, M. Guilhou est probablement allé à cette audience sans en informer ses propres services, au regard des réponses pertinentes obtenues de ceux-ci sur la question investiguée.*

- *Dans la vidéo révélée par la communication officielle du régime Biya dans la soirée du 16 avril 2020, on voit pendant un peu plus de deux minutes :*

- *L'ambassadeur Guilhou, le visage masqué pour cause de Covid 19 sans doute, descendre d'un véhicule 4x4 qui se gare à l'entrée du palais de l'Unité.*

- *On voit ensuite l'ambassadeur Guilhou, guidé par le protocole des lieux, s'engouffrer dans un ascenseur qui le mène sans doute à la rencontre de son hôte supposé.*

- *On voit enfin l'ambassadeur Guillou entrer en présence d'un homme à l'image manifeste de Paul Biya qui l'accueille, sans qu'on entende le moindre mot entre les deux hommes, qui puisse permettre d'affirmer, qu'il y a bel et bien unité de lieu, de temps et d'action entre les séquences 1 et 2 de la vidéo et la séquence 3.*

- *On voit enfin, ressortant de la supposée audience avec un président Biya demeuré muet dans tout ce scénario, l'ambassadeur de France s'adressant à un groupe d'interrogateurs invisibles.*

*Sur ce deuxième point, nos investigations nous ont rapidement permis de constater de façon indiscutable, que la scène n°3 de notre description relève clairement d'un montage audiovisuel, car l'analyse minutieuse des images montre que par plusieurs fois, l'image du corps de monsieur Biya s'escamote en partie et passe même derrière des objets normalement supposés être placés derrière lui.*

*Situation typique des montages audiovisuels visant à donner présence à une personne qui était réellement absente en ce lieu ! Nous mettons dès lors à votre disposition les premières analyses de cette vidéo, afin que vos services puissent en assurer, au besoin la contre-expertise légale, si vous en douteriez. Qui plus est, de nombreuses similitudes d'images apparaissent entre l'audience réelle du 5 mars 2020 et celle supposée du 16 avril 2020.*

- *Nous sommes tous choqués de voir que depuis cette audience non seulement mystérieuse du 16 avril 2020, manifestation artificiellement montée pour créditer monsieur Biya d'une présence effective à son poste de Chef de l'Etat qui est absolument invérifiable depuis plus d'un mois, l'Ambassadeur de France, Christophe Guilhou s'est carrément substitué à la communication officielle du Cameroun pour devenir l'agent de propagande médiatique d'une prétendue apparition de M. Biya qui viendrait mettre fins aux rumeurs sur sa défaillance et la vacance de la fonction présidentielle au Cameroun.*

*Monsieur le Président Emmanuel Macron,*

*Au regard des faits qui précèdent, nous, soussignés, venons par la présente adresse publique vous demander :*

- *De relever purement et simplement de ses fonctions cet ambassadeur aventurier qui s'est très gravement et de façon fort méprisante, ingéré dans les affaires du Cameroun en servant d'écran de fumée entre le Peuple Camerounais victime et un Président de la république défaillant depuis de longues d'années, et à présent toujours porté disparu. Car le maintien de M. Guilhou au Cameroun risque d'ores et déjà de déclencher dans les prochains jours dans la diaspora et dans le pays, d'immenses manifestations du peuple camerounais en colère ;*
- *De prendre des mesures exceptionnelles et publiques pour sanctionner l'implication de votre ambassadeur dans cette audience fabriquée de toutes pièces grâce aux logiciels de montages vidéos, et faite pour entretenir le peuple camerounais dans l'illusion qu'il est encore gouverné, tandis que se préparent clairement des manœuvres antidémocratiques de succession de gré à gré à la tête de l'Etat du Cameroun ;*
- *De rassurer le Peuple Camerounais quant à volonté de la France de respecter enfin scrupuleusement le droit du peuple camerounais à la souveraineté démocratique, que la France bafoue depuis la décolonisation officielle de 1960 qui n'a pas encore été réellement suivie d'une vraie décolonisation structurelle (monétaire, militaire, géopolitique) en cette année 2020, soixante ans après l'indépendance nominale du 1er janvier 1960. Monsieur le Président, Nous, signataires de cette lettre-pétition, issus de tous les alluvions du monde, vous assurons de notre ferme engagement à œuvrer à la naissance d'une véritable coopération franco-africaine décomplexée, gagnant-gagnant, et respectueuse des libertés fondamentales des peuples africains et français. Nous demeurons donc saisis de la présente lettre de protestation et des suites que vous voudrez bien lui réserver. Considérations distinguées.*

*Fait à Yaoundé, Paris, Bruxelles, Washington, Londres et Berlin, le samedi 18 avril 2020*